



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États-Unis

Question écrite n° 69024

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les graves conséquences, sur la situation au Moyen-Orient et dans le monde arabe, de la décision d'un tribunal américain d'arrêter les poursuites aux États-Unis, contre les cinq gardes de la société américaine Blackwater. En effet, ces cinq gardes privés américains avaient abattu sommairement 15 civils irakiens dans un contrôle de véhicules. Cette affaire fait la une de toute la presse arabe comme un véritable déni de justice à l'égard de la population irakienne. Cette affaire est réellement symbolique car elle ne concerne pas seulement une bavure limitée : ce conflit laissant malheureusement ce pays endeuillé chaque semaine, elle agit comme la provocation de trop. Elle semble révéler le climat d'impunité dans lequel les États-Unis agissent en Irak, mais aussi de ce qui paraît être comme une duplicité de la nouvelle administration Obama. Pour éviter un certain amalgame au regard du monde arabe, la France se devrait de condamner cette décision de la justice américaine et ainsi prendre ses distances avec cet événement qui mobilise la rue arabe. Cette proposition pourrait s'avérer tout à fait judicieuse dans le climat actuel. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette proposition.

Texte de la réponse

Les faits dramatiques évoqués par l'honorable parlementaire, qui relèvent de la compétence des autorités irakiennes et américaines, ont fait l'objet d'une procédure judiciaire. Les autorités françaises suivent, pour leur part, avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation sécuritaire en Irak. Elles appuient pleinement les efforts pour la stabilisation et le redressement de l'État irakien et estiment que les élections qui viennent de s'y dérouler sont une étape importante dans le processus démocratique en cours.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69024

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 445

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3615